

Secrétariat Général SNES-FSU 46 avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13 secgene3@snes.edu

Paris, le 12 avril 2012

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre série d'interpellations sur le système éducatif. C'est avec un grand plaisir que j'y réponds.

L'éducation est devenue, à juste titre, une préoccupation majeure de nos concitoyens. Je me réjouis de la place qu'elle occupe dans cette campagne électorale – je crois y avoir contribué. Nous sommes en effet à la croisée des chemins. Le choix que les Français feront dans quelques semaines sera déterminant pour l'avenir de notre système éducatif. Il s'agit de savoir si nous voulons continuer, aggraver encore la dérive actuelle vers une école toujours plus inégalitaire – vous soulignez fort justement qu'elle ne l'est déjà que trop -, toujours plus injuste, toujours plus ségrégative. Il s'agit de décider si nous souhaitons perpétuer l'appauvrissement de l'école, le plan social dont Nicolas Sarkozy a d'ores et déjà annoncé qu'il se poursuivrait dans l'enseignement secondaire s'il était réélu, ou si au contraire nous lui redonnons les moyens et l'ambition d'assurer ses missions, tout en la refondant, en la transformant pour qu'elle redevienne l'école de tous les enfants de la République.

Vous intitulez l'une de vos fiches « l'ambition du second degré ». C'est en effet de notre ambition pour le système éducatif que découle tout le reste. Les missions des enseignants. leur formation, l'organisation de leur travail, les rythmes éducatifs, le mode d'administration, tout doit converger au service de cette ambition : faire réussir tous les élèves, leur donner, à tous, d'où qu'ils viennent, les moyens de leur émancipation et de leur insertion sociale, professionnelle et citoyenne. C'est le rôle de la scolarité obligatoire. L'école doit donner à tous - et pas seulement à ceux qui se destinent à de longues études, pas seulement à ceux qui choisiront le baccalauréat général – un socle et une culture communs. Je sais les crispations, souvent légitimes, provoquées par la mise en œuvre du socle, dans son contenu comme dans son évaluation par l'illisible et bureaucratique livret de compétences. Il faudra le réformer profondément. Mais je veux que les fondations sur lesquelles les élèves, à l'issue de leur scolarité obligatoire, bâtissent leurs choix d'orientation, leur poursuite d'études ou leur insertion professionnelle soient solides, et le veux au'elles soient communes. Le collège, étape essentielle, étape charnière, a été le grand oublié des politiques éducatives depuis trop longtemps. Cela doit changer. Certains pensent que face à l'hétérogénéité scolaire, il faudrait une orientation précoce des élèves en difficulté, dès la fin de la 5e. Le candidat sortant propose même la mise en place d'une sorte d'examen d'entrée en 6<sup>ème</sup>. J'y suis absolument défavorable. J'observe au contraire que les systèmes éducatifs qui fonctionnent le mieux, qui obtiennent les meilleurs résultats, qui luttent le mieux contre l'échec, sont ceux qui disposent d'une scolarité commune la plus longue et d'un tronc commun le plus large. Cette mixité scolaire, essentielle à la réussite de tous, il

faudra aussi la mettre en œuvre au niveau territorial : c'est pourquoi je me suis engagé à rétablir une sectorisation fondée sur ce principe.

Je veux permettre à chacun de construire ses choix positivement, lui donner la possibilité d'acquérir les moyens de sa culture, de sa citoyenneté, de sa liberté, dans un collège qui réunit tous les enfants de la République. Tout autant que les savoirs dits scolaires, tout autant que l'éducation artistique et sportive, la culture technologique et professionnelle comme l'accompagnement de l'orientation sont dus à tous. C'est dans ce cadre que doit se faire le suivi individualisé des élèves : d'abord dans la classe et sur le temps scolaire. Comme vous, j'estime qu'il est temps de rompre avec cette logique folle qui conduit à externaliser les missions de l'éducation nationale, notamment le traitement de la difficulté scolaire. Cela pose d'ailleurs la question des rythmes éducatifs. Il faudra que l'école y prête davantage attention. Je parle ici à la fois des rythmes d'apprentissages, qui ne sont pas les même pour tous, et plus généralement des rythmes de vie. Les problématiques ne sont évidemment pas les mêmes à l'école primaire - où il faudra, je l'ai dit, alléger la journée de classe, allonger la semaine et l'année scolaire, et dans le secondaire, où il faudra davantage réfléchir à une meilleure organisation de la journée, à l'intégration du temps de l'accompagnement du travail personnel dans des horaires scolaires aujourd'hui extrêmement lourds, et à une meilleure utilisation de la fin de l'année, trop souvent perdue pour les apprentissages.

La réforme du lycée a été menée de manière précipitée, sans formation des enseignants, sans cohérence, sans réflexion globale sur l'ensemble du lycée, ni sur le baccalauréat qui le conclut. Plus grave encore, elle a entraîné le développement d'inégalités dans l'offre éducative sur le territoire et mis les lycées en concurrence. La promesse de maintien des moyens n'a pas été tenue et je sais notamment que l'accompagnement personnalisé – qui devait être le cœur de la réforme – est fréquemment sacrifié par les établissements qui ne parviennent parfois même pas à assurer les horaires nationaux. Je sais également que de nombreux élèves n'ont en réalité pas la possibilité de suivre les enseignements d'exploration de leur choix. Nous devrons évaluer cette réforme précisément et dans son ensemble, avant de réfléchir aux évolutions nécessaires, en particulier du baccalauréat qui restera, comme vous le souhaitez, un marqueur majeur – les Français y sont attachés.

Il faut sortir d'un système qui trie, sélectionne par l'échec, et pour cela il faudra enfin s'attaquer sérieusement à cet incroyable et inadmissible gâchis qui fait que chaque année 120 à 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification ni diplôme. Au collège, les difficultés sont déjà trop installées : il faudra concentrer les moyens sur les débuts de la scolarité, développer la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans les zones défavorisées, appliquer le principe « plus de maîtres que de classes » en primaire. Les RASED seront reconstruits et les enseignants mieux formés à repérer et accompagner les élèves en difficulté. Des dispositifs-relais et de « raccrochage » qui permettent de remotiver et rescolariser des élèves de collège, éventuellement de lycée, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, seront généralisés. Nous ferons enfin en sorte de ne laisser aucun jeune de 16 à 18 ans sans solution de formation, d'alternance, ou de service civique. Je considère que c'est une obligation pour l'Etat d'accompagner ces jeunes en privilégiant toujours le retour à un cadre scolaire.

Lutter contre le décrochage est un enjeu majeur qui mérite mieux que des gesticulations répressives. Les mesures prises par le gouvernement (suppression des allocations familiales...), injustes et inefficaces, font l'impasse sur l'objectif d'une éducation égale pour tous, en renforçant les inégalités sociales et éducatives de fait. On le sait, le déficit d'orientation ou l'orientation subie sont trop souvent à l'origine du décrochage. La formation initiale doit permettre aux élèves de passer d'une logique de l'orientation par défaut à une

logique de parcours éducatif construit. Tout cursus, à partir de l'entrée au collège, devra comporter pour chaque élève un ensemble d'activités permettant une meilleure connaissance des métiers, carrières et formations, une véritable éducation à l'orientation. La formation initiale des enseignants devra donc intégrer cette dimension. Les missions des conseillers d'orientation psychologues – qui devront être en nombre suffisant – seront redéfinies pour accroître leur rôle de ressources auprès des équipes éducatives et de trait d'union avec le monde économique local. L'action des différents intervenants de l'orientation et de l'insertion professionnelle n'est pas suffisamment coordonnée et est donc peu efficace. C'est pourquoi je créerai un service public national de l'orientation, territorialisé au niveau de la région, pour créer un rapprochement réel entre les opérateurs et organiser un continuum des différentes actions.

Je le dis clairement : je ne conçois pas cette grande réforme de l'éducation sans vous, encore moins contre vous ! Le candidat sortant a méprisé et maltraité les enseignants pendant des années – et il continue en promettant une augmentation de salaire de 25%... en échange d'une augmentation du temps de travail de 44%. Je veux restaurer la confiance entre la Nation et son école et rendre leur dignité aux enseignants. Cela commence par rappeler quelques évidences : je maintiendrai évidemment le recrutement sur concours national. Je veux en finir avec la caporalisation et l'autoritarisme qui prévalent aujourd'hui dans l'éducation nationale et que la droite appelle abusivement « autonomie ». Je ne suis pas favorable à l'évaluation des enseignants par le seul chef d'établissement et encore moins à leur recrutement par lui seul : je ne conserverai pas, d'ailleurs, le dispositif Eclair et, je l'ai dit, je reviendrai sur les textes concernant l'évaluation des enseignants. Je veux redonner du pouvoir d'agir aux équipes éducatives, et non aux seuls chefs d'établissement, pour mener des projets, s'adapter à leur public, dans un cadre défini clairement par l'Etat et avec des moyens garantis de manière pluriannuelle. Je donnerai un nouvel élan à la politique d'éducation prioritaire.

Pour mener à bien ces projets, pour travailler en équipe, pour suivre individuellement leurs élèves, nouer des relations avec les parents, les enseignants ont besoin de temps. C'est particulièrement vrai dans les établissements les plus difficiles : je souhaite étudier avec vous la possibilité que les enseignants y aient moins d'heures de cours pour dégager davantage de temps pour la concertation et l'accompagnement des élèves.

Dans la négociation que j'ouvrirai dès l'été, afin de préparer une grande loi d'orientation et de programmation à l'automne, je veux que nous partions ainsi du métier et des missions : si des évolutions doivent avoir lieu, c'est l'intérêt des élèves qui doit les guider et non l'idée, que je récuse absolument, que les enseignant ne travailleraient pas assez. Tout devra pouvoir être discuté. J'entends notamment vos revendications de revalorisation ; elles sont légitimes. Les hausses bien limitées des salaires, dont le ministre de l'Education nationale et le Président de la République ne cessent de se prévaloir, n'ont concerné qu'une petite minorité d'enseignants qui demeurent - ce n'est pas à l'honneur de notre pays - parmi les moins bien payés d'Europe après 15 ans d'ancienneté. La question salariale devra être posée, et nous y répondrons dès que la situation budgétaire le permettra.

Mais j'entends revaloriser le métier d'enseignant dans ses multiples dimensions. Revaloriser les enseignants, c'est dire que le pays a besoin d'eux pour préparer son avenir - c'est pourquoi je me suis engagé à créer 60 000 postes sur la mandature. Revaloriser les enseignants, c'est affirmer qu'être professeur ou personnel d'éducation est un métier qui s'apprend, tout au long de la carrière, et reconstruire en conséquence une formation initiale et continue digne de ce nom : ce sera l'une de mes priorités.

Dans le cadre des universités, je créerai des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, qui auront la charge de la formation professionnelle, initiale et continue, ainsi que de la relance et de la diffusion de la recherche pédagogique. Tous les professeurs, quels que soient leurs niveaux de recrutement, qu'ils se destinent à enseigner en

maternelle ou qu'ils se destinent à l'université, partageront un moment de formation commun dans ces écoles supérieures. Le concours sera avancé, la formation équilibrée entre connaissances disciplinaires, didactique et pratique professionnelle afin que les jeunes enseignants soient préparés à remplir l'ensemble de leurs missions, accueillir tous les publics, travailler en équipe et avec l'ensemble des partenaires de l'école, personnaliser et diversifier leur enseignement. Enfin, un système de pré-recrutements sera également mis en place dès le premier cycle universitaire, pour rompre avec la sélection sociale des futurs enseignants.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

François Hollande

trançois Hollande